

Procès-verbal de la séance du 13 septembre 2019

L'an 2019, le 13 septembre 2019 à 20 heures 15, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de conseil municipal, sous la présidence de Jérôme DEPONDT, Maire.

Présents : Jérôme DEPONDT, Maire, Hélène MAISONS, Franck LEVASSORT Adjoint au Maire, Julie HANNETON, Albert GIL, Grégory BELLANCOURT, Bernadette GUIMBAULT Conseillers Municipaux

Absent : Monsieur Philippe RAYNAUD

Pouvoir : Madame Ludivine GILBART donne pouvoir à Madame Hélène MAISONS

A été nommé secrétaire : Monsieur Albert GIL

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 09
- Présents : 07
- Pris part au vote : 08

Date de la convocation : 03/09/2019

Date d'affichage : 03/09/2019

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24/07/2019 ;
2. Présentation des devis d'éclairage mairie et église ;
3. Revalorisation IFSE personnel communal ;
4. Préparation 11 novembre (cérémonie + repas)
5. Organisation arbre de Noël ;
6. Bons d'achat de Noël ;
7. Questions diverses.

Monsieur le Maire s'assure que le quorum est atteint et ouvre la séance à 20h15.

1 - Approbation du procès-verbal de la séance 24 juillet 2019

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 – Présentation des devis d'éclairage mairie et église

Le Maire informe le conseil municipal que deux devis sont présentés pour la modernisation de l'éclairage de l'église et de la mairie par la mise en place d'une solution plus économique :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de la société ELEC 3 D moins disante.

3 – Revalorisation IFSE personnel communal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une revalorisation de la prime IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) a été effectuée pour le poste de secrétariat de mairie à compter du 01 septembre 2019.

Le conseil municipal à l'unanimité valide cette revalorisation.

4 – Préparation 11 novembre

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il faut organiser le repas des anciens ainsi que la cérémonie du 11 novembre. Concernant le repas Madame Bernadette GIMBAULT s'occupe de l'organisation.

Concernant la cérémonie un apéritif aura lieu à la mairie. Madame Hélène MAISONS se propose de faire un défilé avec les chevaux. Des enfants vont être contactés pour la lecture des textes au monument aux morts. Monsieur Albert GIL se propose de réaliser l'affiche.

5 – Organisation arbre de Noël

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il souhaite que la fête de Noël pour les enfants de Marcheçais ait lieu sur la commune.

Il s'est rapproché du comité des fêtes afin que cet événement prévu le samedi 14 décembre puisse être co-organisé, le comité ayant par ailleurs prévu un marché de Noël qui sera installé entre le jardin de Raphaël et la salle des fêtes. La mairie s'occupe d'organiser un spectacle pour les enfants qui aura lieu sous le chapiteau qui pour l'occasion sera chauffé.

La mairie est chargée de faire établir des devis pour le spectacle des enfants.

6 – Bons d'achat de Noël

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que tous les ans un bon d'achat de 30 € ainsi qu'un ballotin de chocolat est remis aux habitants de plus de 65 ans sur la commune de Marcheçais.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire pour cette année la remise de bons d'achat de 30 € et d'offrir un ballotin de chocolat.

7 - Questions diverses

Compte rendu réunion du SIVOM : Il y a cette année 231 enfants au lieu de 213 l'année passée, cela a généré 1 ouverture de classe. Concernant la cantine scolaire il a été procédé au renouvellement du prestataire avec hausse d'1€. La salle de restauration à Serville a été refaite pour l'acoustique : très bon résultat.

Rue de la gare : Monsieur le Maire a rencontré les élus du département responsables de la réfection de cette voie départementale, il espère obtenir prochainement de bonnes nouvelles après 3 ans d'attente.

Bandes abri bus : Celles-ci sont prévues avant la fin de l'année.

Barrières abri de bus : Celles-ci ont été posées fin août pour la sécurisation des enfants.

Terrain BMX : Une ébauche de terrain de BMX a été réalisée pour les enfants de la commune derrière le stade de foot.

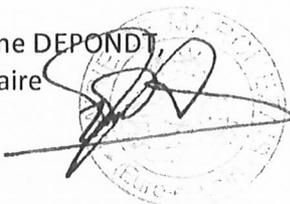
Terrain de foot : Les filets des buts vont être remis après la réfection des 2 poteaux (ponçage + peinture)

Borne à incendie : Commande d'un capot pour la borne 8 rue de la libération d'un montant de 295 € HT.

Prochain conseil le vendredi 8 novembre à 20h00.

Séance close à 23h00.

Jérôme DEPONDT,
Le Maire



Albert GIL,
La secrétaire

